



Report congés payés arrêt de travail nouvelle loi

Par Nini29

Bonjour,

En vacances d'été, je me suis blessée, j'ai obtenu un arrêt de travail, puis-je avoir recours au report de mes congés payés ? La nouvelle loi est passée le 10 septembre et mon accident date du 22 Août.

Alors, ma question est de savoir si je peux en bénéficier sachant que mon arrêt est toujours en cours ?

En vous remerciant

Nini